



HAL
open science

Master Sciences du langage

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Sciences du langage. 2014, Université de Perpignan via Domitia - UPVD. hceres-02040398

HAL Id: hceres-02040398

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02040398v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation du master



Sciences du langage

de l'Université de Perpignan Via
Domitia - UPVD

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).



Evaluation des diplômes Masters – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Montpellier

Etablissement déposant : Université de Perpignan Via Domitia - UPVD

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) au niveau de la mention : /

Mention : Sciences du langage

Domaine : Arts, lettres et langues

Demande n°S3MA150008085

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :
Perpignan.
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

La mention *Sciences du langage* de master de l'Université de Perpignan vise à former des spécialistes de la didactique des langues et, en particulier, du Français langue étrangère (FLE) et du Français langue seconde (FLS). À l'issue du master, les diplômés de cette mention sont aptes à enseigner le français langue non maternelle à des publics variés et dans des conditions d'enseignement diverses : enfants et adultes ; primo-arrivants en France ou apprenants à l'international. La mention peut également constituer une préparation aux métiers de l'enseignement.

Composée d'une seule spécialité, à finalité professionnelle, intitulée *Didactique des langues, français langue étrangère et seconde* et elle-même monoparcours, elle est accessible de plein droit aux personnes titulaires de toute licence assortie d'un module FLE et après validation d'acquis dans les autres cas. En 2012-13, elle comptait 22 étudiants en M1 et 23 en M2.



Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Conformément à son objectif professionnel qui est de former des spécialistes de la didactique des langues et, en particulier, du Français langue étrangère (FLE) et du Français langue seconde (FLS), la mention *Sciences du langage* de master de l'Université de Perpignan dote les étudiants des compétences et savoir-faire qui leur permettront d'enseigner le français langue non maternelle à des enfants et adultes, en France ou à l'étranger. La mention peut également constituer une préparation aux métiers de l'enseignement. Le tout est consigné dans la fiche RNCP (Répertoire national des certifications professionnelles) et dans l'annexe descriptive au diplôme, jointes au dossier. L'acquisition des compétences en matière de recherche est peu décrite.

Accessible de plein droit aux personnes titulaires de toute licence assortie d'un module FLE et après validation d'acquis dans les autres cas, réduite à une spécialité à finalité professionnelle, elle-même monoparcours, intitulée *Didactique des langues, français langue étrangère et seconde*, la mention/spécialité compte 470 heures d'enseignement. Les étudiants en M1 réalisant leur stage au sein de l'université auprès des étudiants en mobilité internationale entrante, bénéficient, en outre, de 36 heures de soutien pédagogique.

Les enseignements sont en bonne adéquation avec les objectifs de la formation. On peut toutefois s'interroger sur la pertinence, au semestre 1 (S1), d'un enseignement d'anglais scientifique dédié à la rédaction d'abstract pour une formation qui revendique explicitement une insertion professionnelle à bac+5. Les compétences informatiques sont annoncées comme étant consubstantielles au contenu de la formation, sans que l'on puisse vraiment en apprécier l'étendue. Les étudiants sont préparés à la Certification internet et informatique (C2i).

Les étudiants sont redevables de deux périodes de stages sous convention (sauf, curieusement, ceux qui réalisent leur stage auprès des étudiants de l'international au sein de l'université à raison de deux heures de français par semaine avec le guidage d'un enseignant de FLE) : d'une durée de 100 heures au semestre 2, il est d'au moins 300 heures au semestre 4, et s'assortit dans les deux cas de la rédaction d'un rapport, stage et rapport étant dotés chacun d'ECTS et d'un coefficient spécifique. Le dossier ne précise pas comment ces ECTS et ce coefficient sont attribués au stage.

On note, à ce propos, des curiosités dans le poids conféré aux unités d'enseignement (UE). Ainsi, conformément à la loi, chaque semestre vaut 30 ECTS en M1, le semestre 2 (S2) est affecté d'un coefficient double de celui du S1 (respectivement 8,5 et 17), tandis que les semestres 3 et 4 (S3 et S4) sont tous deux affectés d'un coefficient 10. On observe un pareil manque de proportionnalité entre le coefficientage et l'affectation des ECTS au sein du semestre 2, et entre UE comparables relevant de semestres différents. De ce fait, au S2, l'une des UE disciplinaires vaut 12 ECTS pour un coefficient 4, alors que l'UE stage vaut 4 ECTS pour un coefficient 10. Au S4, alors que la durée du stage est trois fois plus importante qu'au S2, l'UE stage vaut, elle, 3 ECTS pour un coefficient 5.

Les mesures en place pour l'accompagnement des étudiants en situation de handicap sont détaillées de façon très précise. Les étudiants sportifs de haut niveau bénéficient également d'une attention particulière.

Au plan scientifique, la mention *Sciences du langage* de master est adossée à l'unité de recherche EA 2983 « Vect-Mare nostrum » de l'Université de Perpignan, ainsi qu'à d'autres unités de recherche en dehors de l'université par l'entremise de certains intervenants en master. Le dossier ne permet pas d'évaluer l'articulation entre la formation et la recherche, autrement que par l'appartenance scientifique des enseignants-chercheurs de l'équipe pédagogique, sans que leurs compétences en matière de recherche ne soient d'ailleurs développées.

Du point de l'environnement socio-économique, elle répond à des besoins de formation en langue française émanant d'organismes tels que le CASNAV (Centre académique pour la scolarisation des enfants allophones nouvellement arrivés), des associations de formation pour adultes, ainsi que des écoles de langues, locales, régionales voire transfrontalières (Catalogne Sud, Espagne). Il s'agit toutefois là davantage de débouchés que de partenariats contractualisés ou de partenaires sollicités en tant que formateurs. Bien que revendiquant une finalité professionnelle, la mention ne compte en effet que deux professionnels au sein de son équipe pédagogique. Tous deux sont enseignants, dont l'un au centre de langues de l'université, ne représentant par conséquent qu'une fraction du champ professionnel que pourront investir les futurs diplômés.

La mention bénéficie des accords interuniversitaires de l'Université de Perpignan avec, entre autres, des universités chinoises, vietnamiennes, russes, du Maghreb ou du Kazakhstan : le dossier signale l'existence de conventions (non jointes au dossier) permettant à ces universités, dont le nom et la localisation exacte ne sont pas mentionnés, de recruter des étudiants du master comme lecteurs.



Des étudiants internationaux s'inscrivent en FLE, mais le dossier ne dit pas s'il s'agit d'inscriptions individuelles ou sur programme. Il ne fournit pas davantage d'indications sur le nombre de mobilités sortantes ou entrantes. Un projet de mise en place d'un diplôme conjoint avec l'Université d'Alexandrie (Égypte) est annoncé. Le dossier ne mentionne pas de liens pédagogiques pouvant exister avec d'autres universités, écoles ou instituts de la région.

Les effectifs sont stables. En M1, sur la période 2008/2012, les extrêmes sont de 16 inscrits en 2011-12 et de 29 en 2008-09 ; en M2, les effectifs varient entre 11 (2008-09) et 30 (2009-10). Du point de vue de leur répartition, en M1, un quart est constitué d'étudiants de l'international, boursiers du gouvernement français ou non, venus se former avec le projet d'enseigner le FLE dans leur pays d'origine. Un tiers provient d'autres universités françaises (cette attractivité est imputée au fait que les étudiants peuvent suivre en une année universitaire le M1 sans satisfaire le prérequis d'un module FLE préalable grâce au diplôme d'université FLE qu'ils suivent en parallèle. Le dossier n'indique pas comment s'organise temporellement l'année pour ces étudiants). Le restant est constitué d'étudiants issus de l'Université de Perpignan, ainsi que d'enseignants titulaires du premier ou du second degré. Les indicateurs donnés ne permettent pas de calculer le taux d'abandon en M1, ni le taux d'attractivité du M2.

Le taux de réussite, entre 60 et 65 % selon les années, est modeste en M1. En M2, il varie entre 56 et 80 %. L'explication fournie est que les étudiants qui effectuent des stages longs proposés par le ministère des affaires étrangères doivent redoubler. Sans indication chiffrée sur le nombre d'étudiants concernés, ce d'autant plus que le dossier insiste beaucoup sur les stages internes, l'explication est invérifiable.

La connaissance du devenir des diplômés est récente et parcellaire. L'association des anciens étudiants de FLE de l'université s'est dotée depuis peu d'un site web, dont il est dit qu'il pourra aider dans cette tâche. Les seuls résultats consignés dans le dossier concernent la promotion 2011-12. Avec un taux de réponse de 62,5 % (15/24 étudiants questionnés, incluant par conséquent les non-diplômés), l'enquête fait état d'une poursuite d'études pour deux répondants (un en doctorat *Sciences du langage* dans une autre université et un en M2 *Métiers de l'enseignement et de la formation*). Les treize autres sont en emploi dans le secteur de l'enseignement et de la formation : à l'université (dont la Chine et le Japon), dans une alliance française (sont cités le Costa Rica et le Guatemala), dans des écoles de langues ou dans un GRETA (structure de l'Education Nationale organisant des formations pour adultes). Ni les emplois occupés ni les statuts (nombre de CDD, de CDI, quotité de travail, etc.) ne sont davantage précisés. Sur une plus longue période, la poursuite en doctorat est marginale (deux étudiants en cinq ans) en accord avec la finalité d'insertion à bac+5 de la formation.

Le dossier distingue l'équipe pédagogique, composée de deux professeurs des universités et de deux maîtres de conférences, sans en donner les prérogatives, et l'équipe enseignante, composée de trois professeurs des universités, de trois maîtres de conférences, d'un professeur agrégé, d'un ingénieur (pour la préparation au C2i). Deux professionnels sont également mentionnés, tous deux enseignants. Les moyens administratifs alloués ne sont pas indiqués, si ce n'est que le M2 est géré par un secrétariat administratif commun à l'ensemble des M2 de l'université, tandis que la gestion du M1 relève du département de lettres modernes. Rien n'est dit du pilotage de la formation, ni des jurys. Un conseil de perfectionnement est annoncé pour 2013-2014. L'évaluation des connaissances et des compétences des étudiants est classique, même si l'oral pourrait être plus développé, surtout pour une formation visant l'enseignement.

Il existe, à l'Université de Perpignan, un dispositif d'évaluation des enseignements par les étudiants. La procédure en est jointe, mais les résultats ne sont pas fournis, encore moins commentés dans le dossier.

Le dossier indique que la précédente évaluation AERES datant de 2010 ne proposait pas de recommandation particulière, ce qui ne correspond pas tout à fait à la réalité. Quatre points de progression étaient mentionnés : la nécessité de renforcer l'équipe pédagogique ; un faible taux de réussite en M1, à améliorer ; un adossement de la formation à la recherche à parfaire ; une ouverture à l'international à davantage travailler. Si la première recommandation a été suivie d'effet (de fait, un maître de conférences en sciences du langage a été recruté en 2011-12), les trois autres sont restées sans réponse tangible dans le dossier.

- Points forts :
 - Bonne attractivité de la formation, au-delà du bassin de recrutement régional.
 - Formation de bonne qualité répondant à un besoin local.
- Points faibles :
 - Faiblesse du taux de réussite, tout particulièrement en M1.
 - Incohérence dans l'affectation des ECTS et des coefficients.
 - Absence de professionnels autres qu'enseignants.
 - Adossement à la recherche insuffisant.
 - Modalités de pilotage de la mention/spécialité non précisées.



- Absence de liens avec les universités du bassin méditerranéen.

- Recommandations pour l'établissement :

Il conviendrait que le pilotage de la formation soit renforcé et que, comme l'intention en a été signalée, la formation se dote d'un conseil de perfectionnement associant étudiants et professionnels.

La mention devrait s'emparer résolument de la question du faible taux de réussite en M1, déjà soulignée lors du rapport d'évaluation AERES précédent.

L'adossement à la recherche serait à conforter. Les milieux d'insertion professionnelle de la formation sont visiblement connus de la formation. Des partenariats pourraient être contractualisés, et l'ancrage professionnel davantage affirmé en faisant intervenir des professionnels autres qu'enseignants pour, par exemple, présenter les contextes d'exercice des métiers visés. Il pourrait être pareillement pertinent de développer des partenariats avec les universités proches et celles du bassin méditerranéen.

L'affectation des ECTS et des coefficients doit être revue.



Evaluation par spécialité

Didactique des langues, français langue étrangère et seconde

La mention se limitant à une spécialité, l'évaluation de cette dernière se confond avec l'évaluation de la mention.



Observations de l'établissement

Evaluation des diplômes Masters – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Montpellier

Etablissement déposant : Université de Perpignan Via Domitia – UPVD

Mention : Sciences du Langage

Spécialité : Didactique des langues

Domaine : Arts, Lettres et Langues

Demande n° S3MA150008085

Réponse à l'évaluation

- Affectation des ECTS et des coefficients :

- Le déséquilibre signalé concernant les affectations des ECTS et des coefficients du M1 entre les deux semestres s'explique par le fait que nous voulions donner aux UE(s) du 2° semestre, qui sont beaucoup plus disciplinaires, plus de poids qu'à celles du 1° semestre. Cependant, nous tenons compte de la remarque et nous corrigerons ce déséquilibre de la manière suivante : Semestre 1, UE1 (5 ECTS, coef.5), UE2 (15 ECTS, coef. 6), UE3 (10 ECTS, coef. 6) Total du semestre 1 : 30 ECTS, Coef 17 identique cette fois au 2° semestre. Concernant les remarques sur les coefficients des UEs « stages/mémoires », des semestres 2 et 4, ces derniers sont volontairement élevés dans la mesure où ce master est à visée professionnelle, d'où l'importance de ces UE(s).

- Faible taux de réussite en M1 :

Comme lors du dernier contrat quadriennal, certains chiffres donnés pour cette évaluation sont erronés, les voici rectifiés. Le taux de réussite de 2012-13 signale, par ailleurs, un redressement qui va dans le sens de la remarque des experts puisqu'il s'élève à plus de 85%. Le faible taux de réussite des années précédentes s'explique par le fait qu'un certain nombre d'étudiants inscrits en M1 (ou en M2) soutiennent leur mémoire l'année suivante, quitte à devoir redoubler, afin de pouvoir effectuer un stage long à l'étranger.

	2008 - 2009	Taux de réussit e	2009 - 2010	Taux de réussit e	2010 - 2011	Taux de réussit e	2011 - 2012	Taux de réussit e	2012 - 2013	Taux de réussit e
M 1	29	82,4%	17	64,7%	28	65,38%	16	62,5%	22	85,7%
M 2	11	40%	30	56,66%	26	80,76	24	82,6%	23	81,8%

- Adossement à la recherche :

- Ce master s'appuie aujourd'hui sur l'axe 4 « De la confrontation à l'intercompréhension des langues nord méditerranéennes » de l'EA n° 2983, VECT-Mare Nostrum, qui est constitué d'enseignants-chercheurs linguistes. Cependant, dans le prochain contrat 2015, ce master s'appuiera sur une nouvelle équipe « ELADD », « Etudes Linguistiques, Analyses de Discours et Didactiques », qui fera partie de l'équipe fédérative CRESEM de l'UPVD (regroupant les diverses équipes des LSH) et qui aura pour avantage d'être plus spécifiquement « linguistique ». L'équipe ELADD regroupera les EC (anglicistes, LEA, hispanistes, LMC) de l'UPVD partageant les mêmes préoccupations concernant la didactique des langues, leur description et leur acquisition. Les étudiants, notamment ceux de la 2^e année du master, seront invités à suivre les séminaires et participeront à certains projets, comme par exemple le Projet LANGSNAP (CLLEAR, Southampton). Ce master s'appuie également sur des laboratoires auxquels participent les enseignants-chercheurs intervenant dans le Master, par exemple, l'ATILF (équipe CRAPEL) ou encore sur des réseaux comme l'Association for French Language Studies (AFLS), etc.

- Conseil de perfectionnement :

- Au moment où le dossier pour l'AERES a été constitué, le conseil de perfectionnement du master SDL/DLFLE/S n'était pas mis en place, ce qui n'est plus le cas aujourd'hui ; ce dernier, qui associe enseignants, étudiants et professionnels, sera effectif dès la rentrée 2014.

- Présence des professionnels :

- L'absence de professionnels autres qu'enseignants est certes une réalité dans l'équipe pédagogique du master, cependant le master fait intervenir régulièrement des conférenciers « bénévoles » (qui ne sont donc pas comptabilisés dans l'équipe enseignante) sur les métiers de la formation (notamment pour adultes) en France et à l'étranger (directeur d'Alliance Française, responsable d'associations, etc.). Dans le même ordre d'idée, une convention de partenariat avec CANOPE/CRIA66, Académie de Montpellier, est sur le point d'être signée avec le master en vue de la professionnalisation des étudiants en permettant aux associations et organismes de formation (privés et publics) de les rencontrer et les recruter.

- Liens avec les universités du bassin méditerranéen :

L'absence de liens avec les universités du bassin méditerranéen est à la fois vraie et erronée ; vraie dans la mesure où aujourd'hui encore aucun partenariat ne s'est vraiment concrétisé (à l'étude un partenariat avec l'université d'Alexandrie (porteur du projet M. Galinier, directeur du futur CRESEM) et un projet à concrétiser de mise en place d'un programme Erasmus + avec l'université de Barcelone). En revanche, d'autres types de liens existent avec les universités du sud de la méditerranée par le biais de recrutement d'étudiants (Campus France, PEACE, etc.) et par le fait que l'équipe pédagogique du master reçoit des demandes d'enseignants-chercheurs (universités d'Algérie, entre autres) dans le cadre des bourses de mobilité (séjour court).

A handwritten signature in blue ink, consisting of stylized, overlapping loops and lines, likely representing the name Fabrice Lorente.

Le Président de l'Université,
Fabrice LORENTE